

Réf: Dossier N° 160234

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE D'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE
AMELIORE ET DE TELEPHONE » en abrégé « S.H.V.A.T.E.L »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
WASSAKARA, Lot 196, Ilot 29

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/01/2022 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 25/08/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE D'HYDRAULIQUE

VILLAGEOISE AMELIORE ET DE TELEPHONE » en abrégé « S.H.V.

A.T.E.L »

Objet :

- La Construction de Réseaux Hydrauliques
- L'Installation d'Equipements Télécom
- La Construction de Pylônes
- Les Installations de Réseaux Électriques
- Le Génie civil et Bâtiment
- La Vente de Matériels hydrauliques
- Construction de château d'eau

La Société pourra également prendre toutes participations dans toutes entreprises créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou annexes, notamment par voie d'apport, de souscription ou achat d'action, de part social ou part d'intérêt, de fusion, d'association en participation d'alliance ou sous toutes autres formes compatibles avec ses intérêts,

Et, d'une manière générale, faire toutes les opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets précités ou à tous autres objets susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et

entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
WASSAKARA, Lot 196, Ilot 29

Dirigeant(s) : M ADJE KOUASSI PROSPER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06496 du 23/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°64777/GTCA/RC/2022 du 23/11/2022

